



## **REGLEMENTS DES ACCESSIONS & DESCENTES DES CHAMPIONNATS U13 SAISON 2017/2018**

### **NOTAS**

*Dans toutes les divisions, si des vacances éventuelles apparaissent pour différents motifs (non engagement, etc.), les places devenues vacantes seront attribuées, dans l'ordre à :*

**1 - la ou les équipes les mieux classées de celles qui devaient descendre**, à l'exception de l'équipe classée à la dernière place, les équipes occupant le même rang dans des groupes ou séries différents étant le cas échéant départagées :

1.1. au meilleur quotient résultant de la division du nombre de points - obtenus au classement définitif, pénalités incluses - par le nombre de matchs disputés ;

1.2. en cas d'égalité, au meilleur quotient des buts pour et contre.

**2 - la ou les équipes les mieux classées de la division inférieure** suivant celle(s) accédant normalement, les équipes occupant le même rang dans des groupes ou séries différents étant le cas échéant départagées :

2.1. au meilleur quotient résultant de la division du nombre de points - obtenus au classement définitif, pénalités incluses - par le nombre de matchs disputés ;

2.2. en cas d'égalité, au meilleur quotient des buts pour et contre.

*Il en sera de même si une équipe :*

- renonce à l'accession,
- retire son engagement avant le début de la compétition,

*Tous les cas non prévus au présent règlement seront tranchés par la Commission Départementale des Compétitions Masculines Jeunes. Ainsi, par exemple, dans le cas de constitution d'un championnat, en application du présent règlement, dont le nombre de participants se révèle trop faible pour en conserver tout l'intérêt sur la durée de la saison, la Commission se réserve le droit, sous le contrôle du Bureau et du Comité de Direction du District, de modifier le nombre d'équipes accédant, voire la structure des niveaux de championnats de la catégorie concernée.*

**§§§§**

### **SECTEUR DE DIEPPE**

Lors de la première phase cette compétition est organisée en trois niveaux regroupant les équipes en 9 groupes constitués de 10 équipes :

- D1 : 2 groupes
- D2 : 3 groupes
- D3 : 4 groupes

Lors de la deuxième phase cette compétition est organisée en quatre niveaux regroupant les équipes en 9 groupes constitués de 10 équipes :

- Elite : 1 groupe
- Excellence : 1 groupe
- Honneur 1 : 3 groupes
- Honneur 2 : 4 groupes



## **A la fin de la première phase :**

### **U 13 – Départemental 1**

- Les équipes classées à la première place des deux groupes sont qualifiées pour disputer le championnat de Régional 1 (R1).
- Les équipes classées à la deuxième place des deux groupes sont qualifiées pour disputer le championnat de Régional 2 (R2).
- Les équipes classées de la troisième à la septième place des deux groupes sont qualifiées pour disputer le championnat « Elite ».
- Les équipes classées aux huitième et neuvième places des deux groupes sont qualifiées pour disputer le championnat « Excellence ».
- Les équipes classées à la dernière place des deux groupes sont rétrogradées en championnat « Honneur 1 ».

### **U 13 – Départemental 2**

- Les équipes classées aux première et deuxième places des trois groupes sont qualifiées pour disputer le championnat « Excellence ».
- Les équipes classées de la troisième à la neuvième place des trois groupes sont qualifiées pour disputer le championnat « Honneur 1 ».
- Les équipes classées à la dernière place des trois groupes sont rétrogradées en championnat « Honneur 2 ».

### **U 13 – Départemental 3**

- Les équipes classées à la première place et les trois meilleurs deuxièmes des quatre groupes sont qualifiées pour disputer le championnat « Honneur 1 ».
- Les autres équipes des quatre groupes sont qualifiées pour disputer le championnat « Honneur 2 ».

Les équipes nouvellement engagées sont intégrées au championnat « Honneur 2 ».

## **A l'issue de la seconde phase :**

***Les quatre équipes qui ont participé aux championnats de Régional 1 et de Régional 2 sont qualifiées pour disputer le championnat de Départemental 1 (deux groupes), la saison suivante.***

### **U 13 – Groupe « Elite »**

- L'équipe classée à la première place du groupe « Elite » est déclarée championne.
- L'ensemble des équipes du groupe « Elite » sont qualifiées pour disputer le championnat de Départemental 1 (deux groupes), la saison suivante.

### **U 13 – Groupe « Excellence »**

- L'équipe classée à la première place du groupe « Excellence » est déclarée championne.
- Les équipes classées de la première à la sixième place sont qualifiées pour disputer le championnat Départemental 1 (deux groupes), la saison suivante.
- Les équipes classées de la septième à la dixième place sont qualifiées pour disputer le championnat de Départemental 2 (trois groupes), la saison suivante.

### **U 13 – Groupe « Honneur 1 »**

- Les équipes classées à la première place des trois groupes « Honneur 1 » sont déclarées championnes.



- Les équipes classées de la première à la septième place et le meilleur huitième des trois groupes sont qualifiées pour disputer le championnat Départemental 2 (trois groupes), la saison suivante.
- Les équipes classées de la huitième (hors meilleur huitième) à la dixième place sont qualifiées pour disputer le championnat de Départemental 3, la saison suivante.

#### **U 13 – Groupe « Honneur 2 »**

- Les équipes classées à la première place des quatre groupes « Honneur 2 » sont déclarées championnes.
- Les équipes classées à la première place des quatre groupes sont qualifiées pour disputer le championnat Départemental 2 (trois groupes), la saison suivante.
- Les autres équipes des quatre groupes sont qualifiées pour disputer le championnat de Départemental 3, la saison suivante.

**§§§§**

#### **SECTEUR DE ROUEN**

Lors de la première phase cette compétition est organisée en trois niveaux regroupant les équipes en 10 groupes constitués de 10 équipes :

- D1 : 2 groupes
- D2 : 3 groupes
- D3 : 5 groupes

Lors de la deuxième phase cette compétition est organisée en quatre niveaux regroupant les équipes en 10 groupes constitués de 10 équipes :

- Elite : 1 groupe
- Excellence : 1 groupe
- Honneur 1 : 3 groupes
- Honneur 2 : 5 groupes

#### **A la fin de la première phase :**

#### **U 13 – Départemental 1**

- Les équipes classées à la première place des deux groupes sont qualifiées pour disputer le championnat de Régional 1 (R1).
- Les équipes classées à la deuxième place des deux groupes sont qualifiées pour disputer le championnat de Régional 2 (R2).
- Les équipes classées de la troisième à la septième place des deux groupes sont qualifiées pour disputer le championnat « Elite ».
- Les équipes classées aux huitième et neuvième places des deux groupes sont qualifiées pour disputer le championnat « Excellence ».
- Les équipes classées à la dernière place des deux groupes sont rétrogradées en championnat « Honneur 1 ».

#### **U 13 – Départemental 2**

- Les équipes classées aux première et deuxième places des trois groupes sont qualifiées pour disputer le championnat « Excellence ».
- Les équipes classées de la troisième à la neuvième place des trois groupes sont qualifiées pour disputer le championnat « Honneur 1 ».



- Les équipes classées à la dernière place des trois groupes sont rétrogradées en championnat « Honneur 2 ».

### **U 13 – Départemental 3**

- Les équipes classées à la première place et les deux meilleurs deuxièmes des cinq groupes sont qualifiées pour disputer le championnat « Honneur 1 ».
- Les autres équipes des quatre groupes sont qualifiées pour disputer le championnat « Honneur 2 ».

Les équipes nouvellement engagées sont intégrées au championnat « Honneur 2 ».

### **A l'issue de la seconde phase :**

***Les quatre équipes qui ont participé aux championnats de Régional 1 et de Régional 2 sont qualifiées pour disputer le championnat de Départemental 1 (deux groupes), la saison suivante.***

### **U 13 – Groupe « Elite »**

- L'équipe classée à la première place du groupe « Elite » est déclarée championne.
- L'ensemble des équipes du groupe « Elite » sont qualifiées pour disputer le championnat de Départemental 1 (deux groupes), la saison suivante.

### **U 13 – Groupe « Excellence »**

- L'équipe classée à la première place du groupe « Excellence » est déclarée championne.
- Les équipes classées de la première à la sixième place sont qualifiées pour disputer le championnat Départemental 1 (deux groupes), la saison suivante.
- Les équipes classées de la septième à la dixième place sont qualifiées pour disputer le championnat de Départemental 2 (trois groupes), la saison suivante.

### **U 13 – Groupe « Honneur 1 »**

- Les équipes classées à la première place des trois groupes « Honneur 1 » sont déclarées championnes.
- Les équipes classées de la première à la septième place des trois groupes sont qualifiées pour disputer le championnat Départemental 2 (trois groupes), la saison suivante.
- Les équipes classées de la huitième à la dixième place des trois groupes sont qualifiées pour disputer le championnat de Départemental 3, la saison suivante.

### **U 13 – Groupe « Honneur 2 »**

- Les équipes classées à la première place des cinq groupes « Honneur 2 » sont déclarées championnes.
- Les équipes classées à la première place des cinq groupes sont qualifiées pour disputer le championnat Départemental 2 (trois groupes), la saison suivante.
- Les autres équipes des cinq groupes sont qualifiées pour disputer le championnat de Départemental 3, la saison suivante.

**§§§§**

## **SECTEUR DU HAVRE**

Lors de la première phase cette compétition est organisée en quatre niveaux regroupant les équipes en 8 groupes constitués de 10 équipes :

- D1 : 1 groupe
- D2 : 2 groupes
- D3 : 3 groupes



- D4 : 2 groupes

Lors de la deuxième phase cette compétition est organisée en quatre niveaux regroupant les équipes en 8 groupes constitués de 10 équipes :

- Elite : 1 groupe
- Excellence : 1 groupe
- Honneur 1 : 2 groupes
- Honneur 2 : 4 groupes

**A la fin de la première phase :**

#### **U 13 – Départemental 1**

- Les équipes classées aux deux premières places sont qualifiées pour disputer le championnat de Régional 1 (R1).
- Les équipes classées aux troisième et quatrième places sont qualifiées pour disputer le championnat de Régional 2 (R2).
- Les équipes classées de la cinquième à la huitième place sont qualifiées pour disputer le championnat « Elite ».
- L'équipe classée à la neuvième place est qualifiée pour disputer le championnat « Excellence ».
- L'équipe classée à la dernière place est rétrogradée en championnat « Honneur 1 ».

#### **U 13 – Départemental 2**

- Les équipes classées aux trois premières places des deux groupes sont qualifiées pour disputer le championnat « Elite ».
- Les équipes classées de la quatrième à la septième place et le meilleur huitième des deux groupes sont qualifiées pour disputer le championnat « Excellence ».
- Les équipes classées aux huitième et neuvième places ou à la neuvième place des deux groupes sont qualifiées pour disputer le championnat « Honneur 1 ».
- Les équipes classées à la dernière place des deux groupes sont rétrogradées en championnat « Honneur 2 ».

#### **U 13 – Départemental 3**

- Les équipes classées de la première à la cinquième place et le meilleur sixième des trois groupes sont qualifiées pour disputer le championnat « Honneur 1 ».
- Les autres équipes des trois groupes sont qualifiées pour disputer le championnat « Honneur 2 ».

#### **U 13 – Départemental 4**

- Les équipes des deux groupes sont qualifiées pour disputer le championnat « Honneur 2 ».

Les équipes nouvellement engagées sont intégrées au championnat « Honneur 2 ».

**A l'issue de la seconde phase :**

***Les quatre équipes qui ont participé aux championnats de Régional 1 et de Régional 2 sont qualifiées pour disputer le championnat de Départemental 1 (deux groupes), la saison suivante.***

#### **U 13 – Groupe « Elite »**

- L'équipe classée à la première place du groupe « Elite » est déclarée championne.



- L'ensemble des équipes du groupe « Elite » sont qualifiées pour disputer le championnat de Départemental 1 (deux groupes), la saison suivante.

#### **U 13 – Groupe « Excellence »**

- L'équipe classée à la première place du groupe « Excellence » est déclarée championne.
- Les équipes classées de la première à la sixième place sont qualifiées pour disputer le championnat Départemental 1 (deux groupes), la saison suivante.
- Les équipes classées de la septième à la dixième place sont qualifiées pour disputer le championnat de Départemental 2 (trois groupes), la saison suivante.

#### **U 13 – Groupe « Honneur 1 »**

- Les équipes classées à la première place des deux groupes « Honneur 1 » sont déclarées championnes.
- Les équipes classées de la première à la neuvième place des deux groupes sont qualifiées pour disputer le championnat Départemental 2 (trois groupes), la saison suivante.
- Les équipes classées à la dixième place des deux groupes sont qualifiées pour disputer le championnat de Départemental 3, la saison suivante.

#### **U 13 – Groupe « Honneur 2 »**

- Les équipes classées à la première place des quatre groupes « Honneur 2 » sont déclarées championnes.
- Les équipes classées aux deux premières places des quatre groupes sont qualifiées pour disputer le championnat Départemental 2 (trois groupes), la saison suivante.
- Les autres équipes des quatre groupes sont qualifiées pour disputer le championnat de Départemental 3, la saison suivante.

**§§§§**